



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 18/12/2023

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 18 décembre 2023 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°2 - PPI-maj-2023

Présents :

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur JUDIT Jean-François, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise **Adjoints**

Madame PERTHUIS Nicole, Madame TRUILHE Aline, Madame FORNASARI Monique, Madame FRECHET Christine, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame FERNANDEZ Stéphanie, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Monsieur RESSEGUIER Frédéric, Madame LASSORT Sheihnas **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Monsieur DEL FIORENTINO Julien (donne pouvoir à Madame PLA-RODRIGUEZ Lise),
Monsieur GAMBART René (donne pouvoir à Madame LASSORT Sheihnas)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	02

Rapporteur : **Monsieur Jean-François JUDIT**

I - Exposés des motifs

Par délibération n° 2021-52-001 du 27 septembre 2021, le conseil municipal a adopté le Plan Pluriannuel d'Investissement - PPI - de la commune pour la période 2021/2026, mis à jour en 2022, par délibération n° 2022-62-002 du 15 décembre 2022.

Afin de prendre en compte la nécessaire évolution des projets et compte tenu des derniers chiffreages liés à l'évolution des prix dans un contexte inflationniste, il est nécessaire de mettre à jour ce PPI.

Vous trouverez en annexe ce programme qui, je vous le rappelle, sert de base au travail des commissions et des services municipaux.

II - Considérants et références juridiques

Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux autorisations de programme,

Vu la délibération n° 2021-52-001 du 27 septembre 2021,

Vu la délibération n° 2022-62-002 du 15 décembre 2022,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à LA MAJORITE

ABSTENTION(S) : Madame PERTHUIS Nicole, Monsieur LAFUENTE Jean-michel

CONTRE : Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Madame LASSORT Sheihnas mandataire de Monsieur GAMBART René, Madame LASSORT Sheihnas

ADOPTER : le Plan Pluriannuel d'Investissement – PPI – de la ville de Boé, pour la période 2024/2026, tel que détaillé en annexe.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20231218-Imc1FIN2370002-DE
Date de création : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

FIN N° 2023 70 002

Rapporteur : **Monsieur Jean-François JUDIT**

Madame Stéphanie
FERNANDEZ

Mme Pascale Luguët